

DÉCRYPTAGE DE L'ACTU JURIDIQUE

La remise des travaux de la CIIVISE

Introduction



Chaque année, **160 000 enfants** sont victimes de violences sexuelles. **3,9 millions de femmes et 1,5 millions d'hommes** ont été confrontés à des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans, ce qui représente au total **5,4 millions de personnes** (enquête menée par l'Inserm pour le compte de la CIASE, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église catholique).

COMMISSION
INDÉPENDANTE
SUR L'**INCESTE** ET
LES **VIOLENCES
SEXUELLES**
FAITES AUX **ENFANTS**

CIIVISE

Le 23 janvier 2021, le Président de la République a annoncé le lancement d'une initiative pour la création d'une commission sur les violences sexuelles faites aux enfants. **La Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles Faites aux Enfants (CIIVISE)** a été installée le 11 mars 2021 pour deux ans et a vu son mandat prolongé le 8 décembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2023.

Dès lors, aux termes de sa lettre de mission, la CIIVISE a publié le vendredi 17 novembre dernier son recueil sur les témoignages de personnes victimes de violences sexuelles sur enfant. Ce recueil, intitulé « Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit » analyse les violences sexuelles faites aux enfants et présente des

Les préconisations de la CIIVISE

Les violences sexuelles désignent tous actes sexuels commis avec violences, contrainte, menace ou surprise. Il s'agit donc d'actes subis et non désirés par la victime. Les violences sexuelles peuvent prendre différentes formes : **viol, agression sexuelle, harcèlement sexuelles...etc.**

La notion de consentement est très importante ici car dans les violences sexuelles, la victime n'a pas consenti et n'a pas désiré ces actes à caractère sexuel.

Le consentement doit être libre et éclairé tout en sachant que le silence ne vaut pas acceptation. Le non consentement peut être exprimé par des **paroles, des silences, des attitudes, des écrits, etc.** Le consentement est temporaire, il peut donc être donné puis retiré.

Le consentement concerne un acte sexuel et non tous les actes sexuels. Si une personne n'est pas en état de donner son consentement, c'est donc qu'elle refuse.

Le rapport de la CIIVISE expose des exemples de conséquences que les violences sexuelles peuvent avoir sur les personnes victimes. Il peut s'agir **d'anxiété, de trouble du sommeil et/ou de l'alimentation, de la culpabilité, de la dépression, de l'isolement ou encore des conduites à risques ou agressives.**



protection des enfants et le niveau de lutte contre l'impunité des agresseurs.

Parmi elles, la CIIVISE propose des recommandations afin d'améliorer le repérage des violences sexuelles. En effet, seulement **une victime sur 10** a révélé les violences au moment des faits. Il est donc proposé d'instituer, pour chaque enfant, **un entretien annuel d'évaluation du bien-être, du développement et de dépistage des violences sexuelles**.

Ce rendez-vous pourra se faire chez le médecin traitant, à l'école ou autres.

Une autre préconisation concerne **la mise en sécurité immédiate**. Autrement dit, les enfants qui révèlent des violences doivent être immédiatement mis en sécurité avec une ordonnance de sûreté de l'enfant sur le modèle de l'ordonnance de protection délivré dans le cadre de violences conjugales.

Le juge aux affaires familiales pourra ainsi garantir la sécurité d'un enfant ou d'une fratrie lorsqu'il sera saisi d'un cas d'inceste vraisemblable. L'autorité parentale du parent mis en cause ne sera pas maintenue.

Enfin, une autre préconisation concerne **la création d'un parcours de soin spécialisé** dans la psycho traumatisme, pris en charge par la sécurité sociale. Pour le permettre, la commission a créé un outil de formation pour les professionnelles du soin.



Un fléau qui concerne tous les continents

Les violences sexuelles sur les enfants concernent tous les continents et peuvent être utilisées dans le monde entier.

En Europe, près d'**un enfant sur cinq est victime de violence sexuelle**. Cela concerne des attouchements sexuels, des viols, des harcèlements et agressions sexuelles, de l'exhibitionnisme, l'exploitation sous forme de prostitution et de pornographie, du chantage et des extorsions sexuelles en ligne.

Aux États-Unis, selon l'ICMEC (International Center for Missing and Exploited), **un enfant sur 10** aurait subi un abus sexuel.

En Australie, une enquête de l'AIHW (Australian Institute of Health and Welfare) publiée en février 2018 a révélé qu'**une femme sur six** (soit 1,5 million de femmes) et **un homme sur neuf** (près d'un million) affirmer avoir été abusé avant l'âge de 15 ans. Il faut par ailleurs souligner deux phénomènes en pleine expansion.

Tout d'abord, la pédopornographie sur internet. Selon une étude d'Internet Watch Foundation (IWF), **255 571 pages Web** ont été confirmées comme concernant des images d'abus sexuels sur des enfants en 2022.

Un autre phénomène en pleine expansion est le tourisme sexuel avec mineurs. Il s'agit d'une forme de tourisme dans laquelle le déplacement des touristes est motivé par la possibilité, lors de leur séjour, d'avoir des rapports sexuels dans le cadre d'un rapport marchand.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, trois millions de personnes voyagent chaque année en vue d'obtenir des relations avec des prostitués mineurs.

Les destinations les plus recherchées sont le Brésil, la République dominicaine, la Colombie, la Thaïlande et le Cambodge, mais aussi, plus récemment, certains pays d'Afrique et d'Europe de l'Est.

Les pays d'origine des clients abuseurs sont la France, le Royaume-Uni, la Chine, le Japon et l'Italie.

ACTUALITES CIDFF

Remerciements



Voici un retour en images de notre soirée cinéma avec l'association SOROPTIMIST qui a eu lieu le 27/11/2023 au cinéma Le Méliès - Jean Jaurès à l'occasion de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous remercions toutes les personnes qui ont pu soutenir cet évènement, une preuve que cette cause sensibilise toujours et que la lutte continue.

Retour en images du projet ARIANNE :

Un tremplin pour l'emploi des femmes



Visite de l'entreprise Neyret



Atelier forum et mise en situation afin de débloquent les freins lors d'un entretien d'embauche

Vous pouvez retrouver toutes nos activités sur notre site internet : <https://loire.cidff.info/>

CIDFF de la Loire
18 Avenue Augustin Dupré
42000 SAINT ETIENNE
04.77.01.33.55
cidff42@cidff42.fr
<https://loire.cidff.info/>



Le CIDFF est une association loi 1901 qui a une mission d'intérêt général. Elle a été créée à l'initiative de l'État en 1972 afin de promouvoir l'égalité et de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle, psychique, des femmes appréhendées dans leur diversité.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CIDFF 42 Loire.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CIDFF 42 Loire